



Rapport de situation sur le cadre d'action pour le secteur hospitalier dans la Région de la Méditerranée orientale

Introduction

1. En 2012, la cinquante-neuvième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale a adopté une résolution sur le renforcement des systèmes de santé et la progression vers la couverture sanitaire universelle par le biais du renforcement de la prestation de services (EM/RC59/R.3) ; l'année suivante, une résolution sur la couverture sanitaire universelle a été adoptée (EM/RC60/R.2). En mai 2016, la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé a adopté une résolution sur le renforcement des services de santé intégrés centrés sur la personne (WHA69.24). Dans cette résolution, les États Membres étaient instamment invités, entre autres, à appliquer ce cadre pour des services de santé intégrés centrés sur la personne et à rendre les systèmes de soins de santé plus réactifs aux besoins des personnes. Il est donc nécessaire d'accorder une attention renouvelée aux rôles, fonctions et activités des hôpitaux, dans le cadre d'une approche intégrée et centrée sur la personne.

2. En 2019, lors de sa soixante-sixième session du Comité régional, les États Membres ont adopté la résolution EM/RC66/R.4 sur la présentation du cadre d'action régional pour le secteur hospitalier dans la Région de la Méditerranée orientale. La résolution appelle les États Membres à assurer l'engagement politique en faveur de la planification et de la mise en place d'hôpitaux offrant des soins centrés sur la personne ; à élaborer/mettre à jour une stratégie nationale pour le secteur hospitalier à l'aide du cadre d'action régional ; à surveiller et évaluer la performance du secteur hospitalier ainsi que les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie nationale. Cette résolution a en outre invité le Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale à fournir un appui technique aux États Membres pour renforcer les capacités d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie nationale pour le secteur hospitalier, et à aider les États Membres à renforcer les capacités de gestion dans le secteur hospitalier.

3. Le présent rapport de situation synthétise les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution EM/RC66/R.4 dans la Région de la Méditerranée orientale.

Progrès accomplis depuis 2019

4. En novembre 2019, suite à l'adoption de la résolution, le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale a organisé une réunion régionale sur la mise en œuvre du cadre d'action régional à Mascate (Oman). Des représentants de 19 pays de la Région de la Méditerranée orientale y ont assisté afin d'examiner les principaux défis et priorités du secteur hospitalier dans leurs pays, et d'élaborer des projets de plans de travail qui visent à lancer et mettre en œuvre des stratégies nationales pour le secteur hospitalier. Suite à la réunion, des participants ont pris part au quarante troisième Congrès mondial des hôpitaux qui avait pour thème « Les personnes au cœur des services de santé en temps de paix et de crise ».

5. En mars 2020, le Bureau régional de l'OMS a mis au point un outil précis et performant visant à recueillir des informations liées aux différentes composantes des soins et de la gestion des hôpitaux afin de guider les pays dans l'élaboration de leurs profils du secteur hospitalier. Ce processus peut constituer un point d'entrée ou une première étape pour élaborer ou mettre à jour une stratégie nationale pour le secteur hospitalier. Sept pays (Afghanistan, Liban, Maroc, Oman, Pakistan, Soudan et Tunisie) ont réalisé leur profil du secteur hospitalier, tandis que trois pays/territoires (Bahreïn, Jordanie et Palestine) sont en cours de préparation de leurs propres profils. Le processus de collecte des informations s'est ralenti à cause de la pandémie de COVID-19, puisque tous les pays de la Région se sont concentrés sur la lutte contre cette pandémie. L'OMS a demandé aux autres pays de compléter leur profil en 2021.

6. La mise en œuvre du cadre d'action régional nécessite une orientation détaillée et une approche étape par étape pour soutenir les pays dans la transformation de leur secteur hospitalier. Un guide a donc été mis au point par le Bureau régional de l'OMS et la Fédération internationale des Hôpitaux sur la manière d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie, y compris d'effectuer une analyse de la situation, de favoriser la participation et l'engagement, de développer une vision, de mettre en place des systèmes d'allocation des ressources ciblées, d'adapter et d'adopter des bonnes pratiques, d'élaborer des plans viables, de surveiller et d'ajuster les changements.

7. Le Soudan a été le premier pays à adopter le cadre d'action régional pour le secteur hospitalier. Le Ministère fédéral de la Santé du Soudan a effectué une analyse globale de la situation du secteur hospitalier dans l'ensemble du pays et au niveau des états avec l'appui technique du Bureau régional de l'OMS. Ensuite, avec davantage de soutien technique de la part de l'OMS, un groupe spécial national comportant des sous-groupes de travail a été créé, les parties prenantes concernées se sont engagées, et plusieurs séminaires-ateliers et réunions ont été organisés, aboutissant à la rédaction d'une stratégie nationale sur le secteur hospitalier. En 2019, le processus d'élaboration de la stratégie nationale, y compris les défis et les enseignements tirés, ont été présentés à la soixante-sixième session du Comité régional à Téhéran (République islamique d'Iran) et ont été mis en commun avec les autres pays au cours de la réunion régionale qui s'est tenue à Oman. Bien que la finalisation du projet de la stratégie du Soudan ait été reportée en raison de la pandémie de COVID-19, une réunion nationale de deux jours, à laquelle ont participé les parties prenantes concernées, s'est tenue afin de prioriser les interventions stratégiques et d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie. L'expérience du Soudan peut inspirer les pays de la Région lors de l'élaboration et la mise à jour de leurs propres stratégies nationales pour le secteur hospitalier dans le contexte de la mise en œuvre du cadre d'action régional.

8. L'OMS a partagé avec le Pakistan et la Palestine un plan pour l'adaptation du cadre d'action régional et l'élaboration d'une stratégie hospitalière nationale et une analyse de la situation initiale a été entreprise. Trois autres pays (République islamique d'Iran, Maroc et Tunisie) ont été contactés afin de mettre en route l'élaboration d'une stratégie nationale.

9. Une intervention stratégique proposée dans le cadre régional sera utilisée pour évaluer la performance des hôpitaux afin de déterminer à quel point ils répondent aux buts et aux objectifs proposés. Le Bureau régional élabore un ensemble d'indicateurs régionaux afin d'aider les pays à évaluer la performance de leur secteur hospitalier au niveau national. Un examen documentaire exhaustif des indicateurs en matière de performance des hôpitaux, deux séries d'enquêtes selon la méthode de Delphes et des consultations d'experts ont été menés à cet égard. La liste des indicateurs est en cours de finalisation et sera communiquée en septembre 2021 aux États Membres afin d'obtenir leur rétro-information et leurs contributions.

10. Le cadre régional met l'accent sur l'importance de la participation des communautés au processus de transformation des hôpitaux en tant que partie essentielle de l'approche des services de santé intégrés centrés sur la personne. Un examen documentaire exhaustif a été mené sur les besoins des communautés et l'évaluation des actifs, dans le cadre d'un projet conjoint avec le Siège de l'OMS. L'étude apporte une clarté conceptuelle sur les évaluations des besoins en matière de santé communautaire, présente ses objectifs et les méthodes/outils qui peuvent contribuer à sa réalisation. Cette étude servira à guider les responsables de l'élaboration des politiques et les administrateurs de la santé.

11. Le Bureau régional a organisé une série de cours de formation de formateurs en gestion et en direction hospitalière, en préparation des hôpitaux aux situations d'urgence et organisation de la riposte, en matière de gestion des unités d'urgence dans cinq pays (Égypte, Émirats arabes unis, République islamique d'Iran, Jordanie et Yémen) en 2019. Ces cours constituent l'une des interventions stratégiques proposées par le cadre d'action visant à renforcer les hôpitaux et les préparer aux situations d'urgence. Ces cours ont dû s'arrêter à cause de la pandémie de COVID-19, mais des programmes de formation en ligne sont en voie de mise en place. Dès qu'ils seront finalisés, ils seront disponibles pour tous les personnels de santé de la Région qui pourront en tirer profit. Un programme de formation virtuelle complet sur les composantes essentielles de la gestion hospitalière a été mis au point grâce à la collaboration entre le Bureau régional de l'OMS et l'Université Agha Khan (Pakistan) pour renforcer les capacités managériales des directeurs d'hôpitaux dans la Région. Ce cours a été testé au Pakistan en mai 2021 et sera reproduit dans d'autres pays de la Région. Un

module de formation spécifique sur la préparation et la riposte des hôpitaux aux situations d'urgence liées aux flambées a été créé, et une version virtuelle est en cours de préparation.

12. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les hôpitaux sont soumis à une pression sans précédent afin de riposter à l'augmentation des cas, tout en maintenant les services de santé essentiels et en protégeant les patients et les personnels de l'infection. Pour remédier à cette situation, le Bureau régional a mené une étude, en adoptant une approche de méthodologie mixte (examen documentaire, entretiens auprès des informateurs clé et enquête en ligne), afin d'étudier et de documenter l'expérience et les enseignements tirés du secteur hospitalier en ce qui concerne la préparation et la riposte à la COVID-19 dans la Région. Des informations ont été recueillies de 19 pays et le résultat de l'étude a été présenté lors de plusieurs événements régionaux. Le rapport de l'étude sera utilisé afin d'élaborer une stratégie hospitalière nationale pour les pays de la Région, s'insérant dans le cadre d'action régional, en mettant l'accent sur la préparation aux situations d'urgence, y compris celles liées aux flambées épidémiques, et la mise en place et le renforcement d'hôpitaux résilients.

13. En juillet et août 2020, un examen documentaire des bases factuelles disponibles sur les ressources humaines dans les hôpitaux a été réalisé dans les pays de la Région. Cet examen fournit une analyse de la situation dans les hôpitaux et les défis à relever afin d'améliorer la gestion des personnels de santé. Il constitue également un point d'entrée pour l'élaboration et la mise en œuvre d'interventions stratégiques dans les pays s'insérant dans le cadre d'action régional. Cet examen a révélé que, dans la plupart des pays, les hôpitaux emploient les deux tiers environ des personnels de soins de santé, même si les données précises et fiables sur les personnels hospitaliers sont rares. Les hôpitaux de la Région sont généralement gérés par des médecins qui, souvent, n'ont pas reçu une formation formelle/informelle à la gestion et dont les compétences managériales sont insuffisantes. De plus, de nombreux pays sont confrontés à des faiblesses majeures des personnels et huit pays doivent faire face à des pénuries critiques de personnels de santé. Le nombre et le type d'agents de santé pour 10 000 habitants et l'éventail de leurs compétences varient grandement d'un pays à l'autre. La gestion des ressources humaines est centralisée dans la plupart des pays, et certains pays ont bien progressé dans la nationalisation de leurs personnels de santé. Dans la plupart des pays, il existe des taux élevés de double pratique parmi les employés du secteur public. Les défis majeurs à relever comprennent la répartition géographique inéquitable des professionnels de la santé, les limitations des conditions et environnements de travail, la faible motivation, l'absentéisme, l'insuffisance de la formation en cours d'emploi et du perfectionnement professionnel continu, ainsi que la réponse aux préoccupations concernant la qualité et la performance des personnels hospitaliers.

Principaux défis à relever

14. Les ministères de la Santé ont participé à leur riposte à la pandémie de COVID-19. Cela a affecté le processus d'adoption et de mise en œuvre du cadre d'action régional et a entraîné un retard dans la mise au point des stratégies nationales pour le secteur hospitalier.

15. La sensibilisation et l'intérêt limités des responsables politiques en ce qui concerne l'amélioration des hôpitaux demeurent un défi dans certains pays. Toutefois, la pandémie a fourni une opportunité de mettre en évidence le rôle et l'importance des hôpitaux.

16. Une pénurie des ressources financières, humaines, technologiques et techniques pourrait affecter le rythme de l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales pour le secteur hospitalier dans la Région.

Opportunités et voie à suivre

17. Il existe un engagement politique croissant au sein des pays de la Région en faveur de l'adoption du cadre d'action pour le secteur hospitalier et l'élaboration des stratégies nationales. La pandémie a mis en évidence le rôle important joué par les hôpitaux et a fourni une occasion d'améliorer le secteur hospitalier. L'attention récente accordée aux hôpitaux et à l'importance de l'amélioration de ces derniers offre une opportunité pour la transformation du secteur alors que la pandémie recule. Les séminaires-ateliers nationaux sur l'élaboration et la mise en œuvre du cadre d'action régional resteront une priorité pour la transformation du secteur hospitalier dans les pays.

18. Le Bureau régional de l’OMS continuera à promouvoir la collaboration entre les pays et fournira des opportunités aux pays afin d’échanger les expériences. Une réunion régionale prévue pour passer en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre d'action permettra aux pays de profiter des différentes expériences et d'évaluer les progrès accomplis au niveau régional.

19. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la nécessité d’améliorer la préparation et la résilience des hôpitaux face à tous les types de catastrophes, en particulier dans les pays touchés par les situations d’urgence et dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ainsi que dans les systèmes de santé fragiles. Un investissement approprié et fondé sur des bases factuelles dans la préparation et l’évaluation des activités de riposte, dans le contexte du cadre d’action régional, contribuera également à réaliser des économies et améliorera l’efficacité, l’efficacité, la sécurité et la qualité des hôpitaux, ainsi que l’accès aux services de santé.

20. La pandémie a également mis en évidence le rôle de plus en plus important de la télémédecine, qui est l’une des interventions proposées dans le cadre d’action. Le Bureau régional saisira cette occasion offerte pour mettre l’accent sur le rôle que jouent les nouvelles technologies et la télémédecine dans la prestation des services de santé.